

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE D'AVESNES-LE-SEC - COMMUNE D'AVESNES-LE-SEC (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21590038200015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOUCHY LES MINES

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : Principal (3)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	37
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	44
D2 - Arrêté et signatures	45

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


<b>Code INSEE</b> 059038	<b>COMMUNE D'AVESNES-LE-SEC</b> Principal	<b>CA</b> 2020
-----------------------------	--	-------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.  
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.  
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.  
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),  
 - budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 071 307,94	G	1 122 780,02
	Section d'investissement	B	934 951,29	H	795 406,07

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	200 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	433 300,62 (si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>2 006 259,23</b>	= G+H+I+J	<b>2 551 486,71</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	293 300,00	L	306 650,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>293 300,00</b>	= K+L	<b>306 650,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 071 307,94	= G+I+K	1 322 780,02
	Section d'investissement	= B+D+F	1 228 251,29	= H+J+L	1 535 356,69
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>2 299 559,23</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>2 858 136,71</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	<b>293 300,00</b>	L	<b>306 650,00</b>
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		306 650,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	194 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105	38 000,00	
111	Opération d'équipement n° 111	58 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	465 100,00	330 800,20	1 486,77	0,00	132 813,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	524 900,00	522 876,18	0,00	0,00	2 023,82
014	Atténuations de produits	37 500,00	36 033,49	0,00	0,00	1 466,51
65	Autres charges de gestion courante	88 250,00	49 536,24	0,00	0,00	38 713,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 115 750,00</b>	<b>939 246,11</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>175 017,12</b>
66	Charges financières	28 648,67	28 648,67	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	122 714,90	100 948,96	0,00	0,00	21 765,94
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 267 113,57</b>	<b>1 068 843,74</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>196 783,06</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	977,43	977,43			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>977,43</b>	<b>977,43</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 268 091,00</b>	<b>1 069 821,17</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>196 783,06</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	31 000,00	24 661,62	0,00	0,00	6 338,38
70	Produits services, domaine et ventes div	13 300,00	33 612,18	0,00	0,00	-20 312,18
73	Impôts et taxes	795 143,00	795 454,25	0,00	0,00	-311,25
74	Dotations et participations	203 648,00	237 533,37	0,00	0,00	-33 885,37
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	22 704,77	0,00	0,00	-4 704,77
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 061 091,00</b>	<b>1 113 966,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-52 875,19</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	8 813,83	0,00	0,00	-1 813,83
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 068 091,00</b>	<b>1 122 780,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-54 689,02</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 068 091,00</b>	<b>1 122 780,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-54 689,02</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>200 000,00</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	229 973,48	29 784,49	194 300,00	5 888,99
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>940 000,00</b>	<b>823 979,43</b>	<b>96 000,00</b>	<b>20 020,57</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 169 973,48</b>	<b>853 763,92</b>	<b>290 300,00</b>	<b>25 909,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	473 637,73	81 187,37	0,00	392 450,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>476 637,73</b>	<b>81 187,37</b>	<b>3 000,00</b>	<b>392 450,36</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 646 611,21</b>	<b>934 951,29</b>	<b>293 300,00</b>	<b>418 359,92</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (1)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 646 611,21</b>	<b>934 951,29</b>	<b>293 300,00</b>	<b>418 359,92</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	742 378,00	327 025,82	306 650,00	108 702,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>742 378,00</b>	<b>327 025,82</b>	<b>306 650,00</b>	<b>108 702,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	162 622,00	162 519,66	0,00	102,34
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	274 333,16	274 333,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	550,00	0,00	-550,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>469 955,16</b>	<b>467 402,82</b>	<b>0,00</b>	<b>2 552,34</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 212 333,16</b>	<b>794 428,64</b>	<b>306 650,00</b>	<b>111 254,52</b>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (1)</i>	<i>0,00</i>			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (1)</i>	<i>977,43</i>	<i>977,43</i>		<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (1)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>977,43</b>	<b>977,43</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 213 310,59</b>	<b>795 406,07</b>	<b>306 650,00</b>	<b>111 254,52</b>

**COMMUNE D'AVESNES-LE-SEC - Principal - CA - 2020**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) <b>433 300,62</b>			

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	332 286,97		332 286,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	522 876,18		522 876,18
014	Atténuations de produits	36 033,49		36 033,49
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	49 536,24		49 536,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	28 648,67	0,00	28 648,67
67	Charges exceptionnelles	100 948,96	0,00	100 948,96
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	977,43	977,43
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 070 330,51</b>	<b>977,43</b>	<b>1 071 307,94</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	81 187,37	0,00	81 187,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	823 979,43		823 979,43
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	29 784,49	0,00	29 784,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>934 951,29</b>	<b>0,00</b>	<b>934 951,29</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 661,62		24 661,62
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	33 612,18		33 612,18
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	795 454,25		795 454,25
74	Dotations et participations	237 533,37		237 533,37
75	Autres produits de gestion courante	22 704,77	0,00	22 704,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 813,83	0,00	8 813,83
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 122 780,02</b>	<b>0,00</b>	<b>1 122 780,02</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>200 000,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	162 519,66	0,00	162 519,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	274 333,16		274 333,16
13	Subventions d'investissement	357 025,82	0,00	357 025,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	550,00	0,00	550,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		977,43	977,43
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>794 428,64</b>	<b>977,43</b>	<b>795 406,07</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>433 300,62</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>465 100,00</b>	<b>330 800,20</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>132 813,03</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	1 637,40	0,00	0,00	-1 637,40
60611	Eau et assainissement	5 000,00	1 554,97	430,78	0,00	3 014,25
60612	Energie - Electricité	40 000,00	34 249,43	132,27	0,00	5 618,30
60613	Chauffage urbain	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
60622	Carburants	3 500,00	2 044,39	40,00	0,00	1 415,61
60623	Alimentation	6 000,00	1 042,27	0,00	0,00	4 957,73
60624	Produits de traitement	2 000,00	2 010,33	0,00	0,00	-10,33
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	1 113,68	0,00	0,00	886,32
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	7 611,99	0,00	0,00	2 388,01
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	18 004,99	140,00	0,00	-4 144,99
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	6 241,59	0,00	0,00	-2 741,59
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 320,16	0,00	0,00	679,84
6064	Fournitures administratives	10 000,00	2 096,46	0,00	0,00	7 903,54
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	7 082,54	0,00	0,00	2 917,46
6068	Autres matières et fournitures	17 000,00	4 865,83	0,00	0,00	12 134,17
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	54 623,90	64,07	0,00	35 312,03
6135	Locations mobilières	3 300,00	3 061,10	0,00	0,00	238,90
61521	Entretien terrains	500,00	4 182,48	0,00	0,00	-3 682,48
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 300,00	12 465,15	0,00	0,00	-1 165,15
615231	Entretien, réparations voiries	70 000,00	58 237,20	0,00	0,00	11 762,80
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	943,45	0,00	0,00	1 556,55
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	449,76	0,00	0,00	-449,76
6156	Maintenance	5 000,00	3 948,87	0,00	0,00	1 051,13
6161	Multirisques	42 000,00	38 611,64	0,00	0,00	3 388,36
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	10 000,00	9 407,39	0,00	0,00	592,61
6168	Autres primes d'assurance	0,00	642,96	0,00	0,00	-642,96
617	Etudes et recherches	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	791,80	0,00	0,00	1 208,20
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	4 008,59	0,00	0,00	3 991,41
6188	Autres frais divers	3 500,00	742,33	0,00	0,00	2 757,67
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	23 694,53	210,00	0,00	-3 904,53
6238	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	1 129,58	0,00	0,00	6 370,42
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	1 384,72	0,00	0,00	1 115,28
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	10 062,03	469,65	0,00	-31,68
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	14,87	0,00	0,00	985,13
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	85,00	0,00	0,00	-85,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 000,00	3 794,40	0,00	0,00	205,60
63512	Taxes foncières	10 500,00	5 618,00	0,00	0,00	4 882,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	404,42	0,00	0,00	95,58
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>524 900,00</b>	<b>522 876,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 023,82</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	850,00	0,00	0,00	-850,00
6331	Versement de transport	4 700,00	5 768,94	0,00	0,00	-1 068,94
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	292,38	0,00	0,00	107,62
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 800,00	4 687,38	0,00	0,00	112,62
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	878,40	0,00	0,00	121,60
6411	Personnel titulaire	299 000,00	310 626,40	0,00	0,00	-11 626,40
6413	Personnel non titulaire	35 000,00	29 568,46	0,00	0,00	5 431,54
64168	Autres emplois d'insertion	20 000,00	11 303,66	0,00	0,00	8 696,34
6417	Rémunérations des apprentis	17 000,00	16 729,02	0,00	0,00	270,98
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 000,00	53 016,53	0,00	0,00	4 983,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 000,00	74 735,80	0,00	0,00	-4 735,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	1 653,00	0,00	0,00	2 347,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 500,00	9 286,61	0,00	0,00	-786,61
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	347,60	0,00	0,00	1 152,40
6478	Autres charges sociales diverses	1 000,00	1 648,00	0,00	0,00	-648,00
6488	Autres charges	0,00	1 484,00	0,00	0,00	-1 484,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>37 500,00</b>	<b>36 033,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 466,51</b>
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	121,00	0,00	0,00	879,00
739211	Attributions de compensation	30 500,00	30 488,49	0,00	0,00	11,51
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 000,00	5 424,00	0,00	0,00	576,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>88 250,00</b>	<b>49 536,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 713,76</b>
6531	Indemnités	35 000,00	35 396,68	0,00	0,00	-396,68

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 518,26	0,00	0,00	481,74
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	50,00	48,17	0,00	0,00	1,83
65548	Autres contributions	19 500,00	4 511,40	0,00	0,00	14 988,60
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	306,18	0,00	0,00	-306,18
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 700,00	7 453,64	0,00	0,00	3 246,36
658822	Aides	1 000,00	300,00	0,00	0,00	700,00
65888	Autres	0,00	1,91	0,00	0,00	-1,91
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 115 750,00</b>	<b>939 246,11</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>175 017,12</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>28 648,67</b>	<b>28 648,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 648,67	28 648,67	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>122 714,90</b>	<b>100 948,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 765,94</b>
6713	Secours et dots	10 000,00	300,00	0,00	0,00	9 700,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	648,96	0,00	0,00	-648,96
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 214,90	0,00	0,00	0,00	10 214,90
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 267 113,57</b>	<b>1 068 843,74</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>196 783,06</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	977,43	977,43			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	977,43	977,43			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>977,43</b>	<b>977,43</b>			<b>0,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>977,43</b>	<b>977,43</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 268 091,00</b>	<b>1 069 821,17</b>	<b>1 486,77</b>	<b>0,00</b>	<b>196 783,06</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>31 000,00</b>	<b>24 661,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 338,38</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	24 661,62	0,00	0,00	5 338,38
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>13 300,00</b>	<b>33 612,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-20 312,18</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	3 456,00	0,00	0,00	-2 956,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	125,44	0,00	0,00	174,56
7067	Redev. services périscolaires et enseign	8 000,00	15 393,00	0,00	0,00	-7 393,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	4 705,95	0,00	0,00	-705,95
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	9 420,30	0,00	0,00	-9 420,30
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	511,49	0,00	0,00	-11,49
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>795 143,00</b>	<b>795 454,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-311,25</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	509 193,00	507 017,00	0,00	0,00	2 176,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 393,00	0,00	0,00	-1 393,00
73211	Attribution de compensation	12 475,00	0,00	0,00	0,00	12 475,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	105 000,00	94 867,97	0,00	0,00	10 132,03
73221	FNGIR	33 515,00	33 515,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	26 502,00	0,00	0,00	-11 502,00
7338	Autres taxes	8 000,00	7 907,04	0,00	0,00	92,96
7343	Taxes sur les pylônes électriques	60 960,00	60 960,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	21 000,00	10 668,52	0,00	0,00	10 331,48
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	30 000,00	52 623,72	0,00	0,00	-22 623,72
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>203 648,00</b>	<b>237 533,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-33 885,37</b>
7411	Dotation forfaitaire	107 253,00	107 253,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	19 356,00	19 356,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	309,00	309,77	0,00	0,00	-0,77
74718	Autres participations Etat	0,00	627,00	0,00	0,00	-627,00
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	23 011,20	0,00	0,00	-3 011,20
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	16 620,00	0,00	0,00	-16 620,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	1 074,40	0,00	0,00	-1 074,40
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 879,00	10 879,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	21 851,00	21 851,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	24 000,00	36 552,00	0,00	0,00	-12 552,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>18 000,00</b>	<b>22 704,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 704,77</b>
752	Revenus des immeubles	16 000,00	19 969,35	0,00	0,00	-3 969,35
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 000,00	2 735,42	0,00	0,00	-735,42
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 061 091,00</b>	<b>1 113 966,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-52 875,19</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>7 000,00</b>	<b>8 813,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 813,83</b>
7713	Libéralités reçues	2 500,00	2 581,17	0,00	0,00	-81,17
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 463,86	0,00	0,00	-1 463,86
7788	Produits exceptionnels divers	4 500,00	4 768,80	0,00	0,00	-268,80
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 068 091,00</b>	<b>1 122 780,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-54 689,02</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 068 091,00</b>	<b>1 122 780,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-54 689,02</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>200 000,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	229 973,48	29 784,49	194 300,00	5 888,99
2135	Installations générales, agencements	100 000,00	2 913,74	95 000,00	2 086,26
2152	Installations de voirie	20 000,00	3 470,40	16 000,00	529,60
21538	Autres réseaux	68 000,00	0,00	68 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	4 863,42	0,00	5 136,58
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	3 380,00	0,00	-3 380,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 973,48	3 631,96	15 300,00	41,52
2184	Mobilier	0,00	6 675,65	0,00	-6 675,65
2188	Autres immobilisations corporelles	13 000,00	4 849,32	0,00	8 150,68
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
105	<b>Opération d'équipement n° 105 (2)</b>	300 000,00	261 991,62	38 000,00	8,38
111	<b>Opération d'équipement n° 111 (2)</b>	540 000,00	481 111,15	58 000,00	888,85
30	<b>Opération d'équipement n° 30 (2)</b>	100 000,00	80 876,66	0,00	19 123,34
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 169 973,48</b>	<b>853 763,92</b>	<b>290 300,00</b>	<b>25 909,56</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	473 637,73	81 187,37	0,00	392 450,36
1641	Emprunts en euros	450 112,73	58 112,73	0,00	392 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	550,00	0,00	450,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	22 525,00	22 524,64	0,00	0,36
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>476 637,73</b>	<b>81 187,37</b>	<b>3 000,00</b>	<b>392 450,36</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 646 611,21</b>	<b>934 951,29</b>	<b>293 300,00</b>	<b>418 359,92</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	0,00	0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	0,00	0,00		0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 646 611,21</b>	<b>934 951,29</b>	<b>293 300,00</b>	<b>418 359,92</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	742 378,00	327 025,82	306 650,00	108 702,18
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	254 622,00	0,00	143 700,00	110 922,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	7 230,00	0,00	-7 230,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	192 306,00	0,00	0,00	192 306,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	112 950,00	0,00	112 950,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	182 500,00	125 000,00	50 000,00	7 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	74 664,34	0,00	-74 664,34
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	120 131,48	0,00	-120 131,48
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>742 378,00</b>	<b>327 025,82</b>	<b>306 650,00</b>	<b>108 702,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	436 955,16	436 852,82	0,00	102,34
10222	FCTVA	145 000,00	145 268,69	0,00	-268,69
10226	Taxe d'aménagement	17 622,00	17 250,97	0,00	371,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	274 333,16	274 333,16	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
1386	Subv non transf. Autres EPL	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	550,00	0,00	-550,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
274	Prêts	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>469 955,16</b>	<b>467 402,82</b>	<b>0,00</b>	<b>2 552,34</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 212 333,16</b>	<b>794 428,64</b>	<b>306 650,00</b>	<b>111 254,52</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	977,43	977,43		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	977,43	977,43		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>977,43</b>	<b>977,43</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>977,43</b>	<b>977,43</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 213 310,59</b>	<b>795 406,07</b>	<b>306 650,00</b>	<b>111 254,52</b>
<b>Pour information</b>		<b>433 300,62</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)**  
**LIBELLE : Rhéhabilitation école HQE**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>300 000,00</b>	A <b>261 991,62</b>	<b>38 000,00</b>	<b>8,38</b>	B <b>1 690 626,29</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>191 369,40</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	187 174,71
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	4 194,69
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>300 000,00</b>	<b>261 991,62</b>	<b>38 000,00</b>	<b>8,38</b>	<b>1 491 216,89</b>
2135	Installations générales, agencements	300 000,00	261 991,62	38 000,00	8,38	1 257 583,31
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	233 633,58
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 040,00</b>
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	8 040,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>455 872,00</b>	C <b>125 000,00</b>	<b>219 950,00</b>	<b>110 922,00</b>	D <b>425 257,06</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>455 872,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>219 950,00</b>	<b>110 922,00</b>	<b>425 257,06</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	167 922,00	0,00	57 000,00	110 922,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	112 950,00	0,00	112 950,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	28 237,60
1323	Subv. non transf. Départements	175 000,00	125 000,00	50 000,00	0,00	200 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	124 440,57
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	72 078,89
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	<b>-136 991,62</b>	D - B	<b>-1 265 369,23</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
 (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)**  
**LIBELLE : Réhabilitation cantine**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>540 000,00</b>	A <b>481 111,15</b>	<b>58 000,00</b>	<b>888,85</b>	B <b>734 254,23</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	540 000,00	481 111,15	58 000,00	888,85	734 254,23
2135	Installations générales, agencements	540 000,00	481 111,15	58 000,00	888,85	734 254,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>279 006,00</b>	C <b>0,00</b>	<b>86 700,00</b>	<b>192 306,00</b>	D <b>37 159,14</b>
13	Subventions d'investissement	279 006,00	0,00	86 700,00	192 306,00	37 159,14
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	86 700,00	0,00	86 700,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	192 306,00	0,00	0,00	192 306,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	37 159,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-481 111,15	D - B	-697 095,09

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)**  
**LIBELLE : Aménagement trottoirs - Voirie**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>100 000,00</b>	<b>A 80 876,66</b>	<b>0,00</b>	<b>19 123,34</b>	<b>B 654 727,50</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 897,97</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	11 271,41
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	2 626,56
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>100 000,00</b>	<b>80 876,66</b>	<b>0,00</b>	<b>19 123,34</b>	<b>640 829,53</b>
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	80 876,66	0,00	19 123,34	636 602,39
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	491,26
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	925,28
2158	Autres installat <sup>o</sup> , matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	2 810,60
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>7 500,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 500,00</b>	<b>D 33 431,47</b>	
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>7 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 500,00</b>	<b>33 431,47</b>
1323	Subv. non transf. Départements	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	9 096,68
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	24 334,79
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-80 876,66</b>	<b>D - B</b>	<b>-621 296,03</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
 (5) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 761 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 761 000,00									
08001-MON259171EUR02	DEXIA CREDIT LOCAL			01/03/2009	240 000,00	F	EURIBOR	4,800	4,800	EUR	A	P	N	A-1
08002-MON259172EUR/0	DEXIA CREDIT LOCAL			01/03/2009	380 000,00	F	EURIBOR	4,800	4,800	EUR	A	P	N	A-1
10001-7618000	Cais. nat. des Caisse d'Epargn	20/11/2009		25/10/2010	341 000,00	F	EURIBOR	3,780	3,780	EUR	T	P	N	A-1
10001194987	CREDIT AGRICOLE	05/04/2019		08/10/2019	700 000,00	F	EURIBOR	0,590	0,590	EUR	T	F	N	A-1
4192021	Cais. nat. des Caisse d'Epargn			25/01/2015	100 000,00	F	EURIBOR	4,200	4,200	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									



**COMMUNE D'AVESNES-LE-SEC - Principal - CA - 2020**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 761 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 197 447,78					58 112,73	28 648,67	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 197 447,78					58 112,73	28 648,67	0,00	0,00
08001-MON259171EUR02	N	0,00	A-1	120 538,35	8,16	F	EURIBOR	4,800	12 131,27	6 368,14	0,00	0,00
08002-MON259172EUR/0	N	0,00	A-1	190 852,30	8,16	F	EURIBOR	4,800	19 207,85	10 082,89	0,00	0,00
10001-7618000	N	0,00	A-1	107 983,47	4,81	F	EURIBOR	3,780	22 733,32	4 618,85	0,00	0,00
10001194987	N	0,00	A-1	700 000,00	0,77	F	EURIBOR	0,590	0,00	4 130,00	0,00	0,00
4192021	N	0,00	A-1	78 073,66	14,06	F		4,200	4 040,29	3 448,79	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNE D'AVESNES-LE-SEC - Principal - CA - 2020**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>		0,00		1 197 447,78					58 112,73	28 648,67	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 197 447,78	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>472 637,73</b>	<b>80 637,37</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>472 637,73</b>	<b>80 637,37</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	450 112,73	58 112,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	22 525,00	22 524,64
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>80 637,37</b>	<b>293 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>373 937,37</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>196 599,43</b>	<b>193 497,09</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>195 622,00</b>	<b>192 519,66</b>
10222	FCTVA	145 000,00	145 268,69
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	17 622,00	17 250,97
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	30 000,00	30 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	3 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>977,43</b>	<b>977,43</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres installat°, matériel et outillage	977,43	977,43
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>193 497,09</b>	<b>306 650,00</b>	<b>433 300,62</b>	<b>274 333,16</b>	<b>1 207 780,87</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 373 937,37</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 207 780,87</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 833 843,50</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 122 780,02</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .  
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .  
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .